

2023/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N°2023/147

**Objet : Délégation de pouvoirs : décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Séance du vendredi 9 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, à l'issue de l'élection des délégués pour le scrutin sénatorial fixée à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du vendredi 2 juin 2023, se sont réunis au nombre de 24, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 34

Présents à la séance : 24

Excusés

représentés : 10

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Grégory Gobron, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Gilles Melin, Souad Medani, Véronique Gauthier, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Nicolas Fené, Denise Poezevara, Valérie Marion, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Nouredine Siana, Fabrice Deraedt, Séverin Yapo, Jérémy Kawouk, Christian Amar Henni, José Peres, Christine Tisserand, Claude Stillen, Sandanakichenin Djanarthany

**Excusés représentés :**

Kykie Basseg à Annabelle Mallet, Sofiane Seridji à Séverin Yapo, Josiane Berrebi à Grégory Gobron, Claudine Cordes à Marcus M'Boudou, Sylvie Deforges à Aurélie Monfils, Omar Abbazi à Gil Melin, Sonia Schaeffer à Serge Mercieca, Dounia Lebik à Véronique Gauthier, Nejla Toptas à Souad Medani, Laurent Stillen à Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaule  
91130 Ris-Orangis  
T: 01 69 02 52 52  
F: 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

2023/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
9 juin 2023  
DÉLIBÉRATION  
N°2023/147

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Administration générale

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23,

**VU** la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 en date du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**APRES DELIBERATION**

**PREND ACTE** de la communication du Maire sur les décisions n°2023/001 à n°2023/060, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **19 JUIN 2023**

Publié le : **19 JUIN 2023**

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne



**ANNEXE A LA DELIBERATION 2023/147 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
03/01/2023	2023/001	Fourniture et livraison de denrées alimentaires, barquettes films et étiquettes pour la préparation des repas de la cuisine centrale (lot 1), Boissons (lot 2) et Denrées de réception (lot 3) - Marché 2022-47 – Déclaration sans suite du lot n°1 et déclaration d'infructuosité des lots n°2 et 3	MARCHES PUBLICS	-	Déclaration sans suite du lot n°1 et déclaration d'infructuosité des lots n°2 et 3
06/01/2023	2023/002	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation artistique passé avec l'auto-entreprise Ly Jean lors de la cérémonie des vœux	CULTURE	Auto-entreprise Ly Jean	250,00 € TTC Vendredi 13 janvier 2023, à partir de 20h00
06/01/2023	2023/003	Fixant les modalités de règlement du contrat d'engagement pour des prestations passées avec La Croix Rouge Française pour les cérémonies des vœux des agents et de la population	CULTURE	La Croix Rouge Française	Vœux aux agents : 294,00 € TTC Vendredi 13 janvier 2023, de 19h00 à 01h00 Vœux à la population : 162,00 € TTC Samedi 14 janvier 2023, de 18h30 à 21h00
06/01/2023	2023/004	Attribution du marché relatif à l'étude de programmation urbaine sur le secteur N7 / Hérons cendrés – Marché 2022-45	MARCHES PUBLICS	Société TRIPOLIS, en groupement avec :  -Céline ORSINGHER, -SAFEGE SAS, -PIVADIS, -AVR, -Agence EKER.	Montant forfaitaire : 88 140 € TTC - Tranche ferme : 55 200 € HT (Phase 1 : 29 950 € HT – Phase 2 : 25 250 € HT) - Tranche optionnelle n°1 : 18 250 € HT  Partie à bons de commande : à bons de commande sans minimum et avec maximum : Maximum annuel de 30 000 € HT - maximum trois ans

09/01/2023	2023/005	Attribution du marché relatif à la gestion du parc informatique des écoles de la commune de Ris-Orangis et assistance utilisateur - Marché 2022-50	MARCHES PUBLICS	CEGEDIM OUTSOURCING	Montant forfaitaire annuel de 26 145 € TTC  Pour la partie à bons de commande : un maximum contractuel annuel de 5 journées d'intervention complémentaires et 30 000 € HT annuel pour l'installation de PC portables / ordinateurs / tablettes.
09/01/2023	2023/006	Attribution du marché relatif à la prestation de conseil stratégique en communication, marketing territorial, événementiel et relations presse - Marché 2022-44	MARCHES PUBLICS	BEAVER FILMS	Lot n°1 : Accompagnement dans la construction d'une stratégie d'attractivité territoriale et d'actions stratégiques : montant maximum 40 000,00 € HT  Lot n°2 : Accompagnement du développement de la communication numérique de Ris-Orangis : montant maximum 40 000,00 € HT  Lot n°3 : Développement et déploiement de projets (livres, expositions, et événements) au service du rayonnement de la Ville : montant maximum 120 000,00 € HT
10/01/2023	2023/007	Décision approuvant l'avenant n°1 au marché 2021-31 relatif aux travaux de reconstruction du gymnase Albert Camus de la commune de Ris-Orangis - Lot 6	MARCHES PUBLICS	SEEGE	15 87,34 € TTC, portant le nouveau montant du marché à 136 449,92 € TTC, soit une augmentation du montant du marché de 13,17%
12/01/2023	2023/008	Portant modification de la décision n°2022/379 du 28 novembre 2022 fixant les modalités d'une prestation passée avec la société Rolia Sécurité pour le Banquet des Séniors du 15 janvier 2023	RETRAITE	Rolia Sécurité	Modification du montant de la prestation : 229,50 € TTC au lieu de 455 € TTC

13/01/2023	2023/009	Fixant les modalités de règlement d'un avenant au contrat de maintenance avec la société DICSIT INFORMATIQUE pour la maintenance et l'hébergement du logiciel LogiCLIC.Net	INFORMATIQUE	DICSIT INFORMATIQUE	Dimanche 15 janvier 2023 de 10h30 à 19h00, Gymnase Jesse OWENS 361,34 € TTC Durée du contrat : 3 ans
16/01/2023	2023/010	Relatif à une convention de partenariat 2023 pour des ateliers d'éveil musical passé avec le réseau Mom'artre dans le cadre de la Cité Educative	PETITE ENFANCE	RESEAU MOM'ARTRE	Financement par une subvention accordée au RESEAU MOM'ARTRE, notifiée le 17 octobre 2022, par la Cité éducative dans le cadre de l'appel à projet. Aucune facturation d'une partie à l'autre n'est prévue.
17/01/2023	2023/011	Fixant les modalités de mise à disposition d'une exposition par la Maison de l'Innovation Pédagogique et de l'Orientation Professionnelle (MIPOP) dans le cadre de la journée organisée pour les droits des femmes, prévue le 8 mars 2023	JEUNESSE	Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart	A titre gracieux Exposition du 6 au 10 mars 2023
18/01/2023	2023/012	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'hébergement des solutions Canis et Municipol par la société Logitud	INFORMATIQUE	Logitud	379,37 € HT Durée du contrat : 1 an Reconduction tacite pour une période d'un an dans la limite de deux reconductions.
18/01/2023	2023/013	Relatif à une convention de partenariat pour des formations passée avec le Réseau Mom'artre dans le cadre de la Cité Educative	PETITE ENFANCE	RESEAU MOM'ARTRE	Financement par une subvention accordée au RESEAU MOM'ARTRE, notifiée le 3 novembre 2022, par la Cité éducative dans le cadre de l'appel à projet. Aucune facturation d'une partie à l'autre n'est prévue.

20/01/2013	2023/014	Autorisant la signature des marchés d'études de reconnaissances géologiques, géotechniques et hydrogéologiques, recherches et études de pollution des sols en ses deux lots - Marché 2022-46	MARCHES PUBLICS	Lot n°1 : Société GINGER Lot n°2 : Société SOLPOL	Lot n°1 : montant maximum 1 000 000 € HT Lot n°2 : montant maximum 400 000 € HT
23/01/2023	2023/015	Fixant les modalités de règlement d'une convention dans le cadre d'une conférence sur le Cyberharcèlement avec l'association e-Enfance	EDUCATION	e-Enfance	800 € TTC Le 11 février 2023, de 10h00 à 12h00
31/01/2023	2023/016	Attribution du marché relatif aux prestations de reportages photographiques, reportages vidéo, réalisation de contenus audio-visuels et captation vidéo du Conseil municipal - Marché 2022-43	MARCHES PUBLICS	FOCUS KPTURE	Lot n°1 : Réalisation de reportages photographiques - montant maximum 120 000 € HT Lot n°2 : Captation vidéo pour la réalisation de reportages vidéo - montant maximum 6 000 € HT Lot n°3 : Réalisations de contenus audio-visuels - montant maximum 40 000 € HT Lot n°4 : Captation et retransmission audiovisuelle du Conseil municipal et de réunions publiques - montant maximum 44 000 € HT
01/02/2023	2023/017	Fixant les modalités de règlement d'une convention de partenariat relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés passée avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) pour l'année 2023	CTM	Société Protectrice des Animaux (SPA)	1 000 € pour l'année 2023 Décision rapportée compte tenu de la délibération n°2023/109 du Conseil municipal du 29 mars 2023 relative au vote des subventions aux associations

07/02/2023	2023/018	Attribution du marché relatif à la fourniture et la livraison de sel de déneigement pour les besoins de la commune de Ris-Orangis (91130) - Marché 2022-52	MARCHES PUBLICS	Lot n°1 : Sels en vrac : la société ROCK Lot n°2 : Sels en sac : la société A.C.-salt – Chouguiat Aimene	Lot n°1 : Sels en vrac - montant maximum 74 000 € HT Lot n°2 : Sels en sacs - montant maximum 15 000 € HT
08/02/2023	2023/019	Portant sur le renouvellement de l'adhésion au service SP Plus de paiement sécurisé en ligne de la Caisse d'Epargne pour la régie recettes « Régie de Ris-Orangis »	REGIE	SP PLUS	Abonnement mensuel : 15 € HT Coût de la transaction (dès la 1ère) : 0,12 € HT
10/02/2023	2023/020	Demandes de subventions auprès de l'Etat : dotations pour le soutien à l'investissement local 2023 (DSIL)	CTM	DSIL	Dotations sollicitées au taux maximal auprès de l'Etat pour les projets d'investissement local en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics et scolaires de la commune
13/02/2023	2023/049	Portant convention de formation et de financement pour la formation continue professionnelle du service Police Municipale par Monsieur Alexandre MIQUEL	RESSOURCES HUMAINES	Alexandre MIQUEL	6 750 euros TTC un après-midi par mois sur une durée de 3h00 durant 10 mois, pour 1 à 15 agents, du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 (excepté juillet et août)
13/02/2023	2023/050	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation musicale avec l'association FRONTIERE LIVE à l'occasion du bal le 13 juillet 2023	CULTURE	FRONTIERE LIVE	1 850 € TTC
13/02/2023	2023/051	Attribution marché de fourniture de boissons (lot 2 infructueux de la procédure 2022-47) – Marché 2023-01 Accord-cadre passé sans publicité ni mise en concurrence préalable suite à appel d'offres infructueux	MARCHES PUBLICS	NORMAPRO France	Sans montant minimum et avec le montant maximum de 600 000 € HT

13/02/2023	2023/052	Approbation de l'avenant n°1 au marché 2022-12 relatif à l'étude de programmation urbaine du site des anciennes usines Sogeros et Bledina de la commune de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	ARCADIS ESG	3 990 € TTC, soit une augmentation du montant du marché de 3,74 %
23/02/2023	2023/053	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession pour le spectacle « Miyuki et les trois ours » avec la compagnie PATACONTE dans le cadre du club B.A-BA de l'école maternelle Moulin à Vent	EDUCATION	PATACONTE	280 € TTC Le jeudi 30 mars 2023 à 17h00
23/02/2023	2023/054	Relative à un contrat de prestation avec Madame Amandine HUBERT, formatrice en linguistique, dans le cadre des ateliers sociolinguistiques organisés par Ris-Emploi	RIS EMPLOI	Amandine HUBERT	150 € TTC par demi-journée de 4 heures pour 6 à 10 participants, du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023
24/02/2023	2023/055	Relative à un contrat de prestation avec l'association COSMO PLUS, dans le cadre des ateliers « socio-esthétiques image de soi » organisés par Ris-Emploi	RIS EMPLOI	COSMO PLUS	540 € TTC par atelier d'une journée de 7 heures pour 5 à 8 participants, pour l'année 2023
24/02/2023	2023/056	Demande de subvention auprès de l'Agence d'Ile-de-France Nature dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – AMI – « Retour de la nature en ville »	CTM	Agence d'Ile-de-France Nature	Subvention sollicitée au taux maximum pour l'études des projets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La création d'une rue jardin,</li> <li>- Le plan 1 000 arbres,</li> <li>- Les berges de Seine,</li> <li>- L'aménagement du parc de la Theuillerie.</li> </ul>
24/02/2023	2023/057	Demande de subvention au titre de l'Appel à Projet de la Région Ile-de-France - Aide aux équipements sportifs de proximité	CTM	Région Ile-de-France	Subvention sollicitée au taux maximum pour la rénovation et la reconstruction du Gymnase de la Ferme du Temple, équipement sportif structurant de proximité, à usage scolaire, de formations sportives, et de loisirs
24/02/2023	2023/058	Demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Essonne au titre de l'axe 1 du Fonds vert 2023	CTM	Préfecture de l'Essonne	Subvention sollicitée au taux maximum pour des projets de différents travaux de rénovation thermique des bâtiments publics locaux



24/02/2023	2023/059	Demande de subvention au titre du Fonds vert 2023 - Axe 3 « recyclage foncier » - et tout autre dispositif d'aide	CTM	Etat	Subvention sollicitée au taux maximum pour les projets urbains, notamment : - Reconquête de la friche Hérons Cendrés ex Buffalo, - Reconquête d'une friche ex Data Center.
28/02/2023	2023/060	Attribution du marché relatif aux travaux d'extension du dispositif de vidéoprotection et du réseau fibre - Marché 2022-53	MARCHES PUBLICS	SPIE CityNetworks	Montant maximum : 2 000 000 € HT